

L'an deux mil vingt-deux, le premier septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie.

Présents : Mme ORTEGAT Christine, Maire, MM GRAVELLE François, BIENAIME Gérard, ELOY Gérard, adjoints. Mmes LECLERCQ Christine, ROGER Camille, MM COUTARD Michel, et ROUGEAUX Maxime.

Excusés : M. MISER Philippe donne procuration à M. GRAVELLE François, M. STACKLER Laurent donne procuration à Mme ORTEGAT Christine, M. PARPAILLON Nicolas.

Secrétaire de séance : M. GRAVELLE François.

### **1- Approbation du Procès-Verbal du 30 juin 2022**

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, ont approuvé le procès-verbal du 30 juin 2022.

### **2- Compte-rendu des commissions externes et internes**

- **SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire) 08/07** : Répartition des 83 élèves à la rentrée :

La Neuville sur Oudeuil / Mme VATELIN : 12PS/12MS

Haute-Epine / Mme COMMONT : 8 GS / 12 CM2

Haute-Epine / Mme GONTHIER : 7 CP / 10 CE1

Achy / Mme ADRIAENS : 4 CE2 / 18 CM1

Les 4 ordinateurs portables commandés à l'ADICO pour l'utilisation des TBI (Tableaux numériques) sont en cours de livraison et d'installation (3 732€ TTC).

Le poste d'ATSEM créé pour Haute-Epine sera occupé par Marie DEFASQUELLE, également en charge de la garderie. Marie-Jeanne LEPRON, ATSEM à La Neuville est présente dans le car et à la cantine. Le secrétaire devant quitter ses fonctions le 31 décembre 2022, il sera amené à travailler avec son remplaçant à partir du 15 novembre. Le remplacement de Mme VATELIN initialement prévu en octobre pour palier à son congé maternité a été avancé à la rentrée pour faire face à l'accident de la route dont elle a été victime. Le stationnement devant l'école n'étant pas sécurisé, il sera envisagé d'installer des poteaux lors de la prochaine réunion de la commission travaux le vendredi 30 septembre à 20 heures.

### **3- Point sur les différents travaux en cours**

- La peinture de la cage d'escalier est terminée.
- La chaudière à granulés est installée. Reste à espérer qu'il n'y aura pas de pénurie de pellets. Une formation sera assurée pour la mise en route et l'entretien.
- Le rejointoiement des façades côté école a été exécuté en priorité et est terminé. Les deux autres façades sont en cours et les deux houteaux ont été enlevés. Un démoissage de la toiture sera entrepris lorsque les conditions météo seront favorables (sous réserve que l'échafaudage soit toujours en place). Les garde-corps ont été commandés mais il y a du retard dans la livraison.
- Les anciennes toilettes de la cour vont être démolies et remplacées par un pilier et une grille. Ce dossier sera revu lors de la commission travaux.
- Le bâtiment à pompes a été nettoyé et réorganisé par l'employé communal afin de libérer le garage à l'attention exclusive du matériel de l'école. L'électricité et le tableau électrique ont été refaits par Gérard BIENAIMÉ. La possibilité d'installer une alarme sera étudiée.
- La peinture des zébras est en cours par l'agent communal.
- Les abat-sons de l'église ont été changés. Une inauguration pour la pose du coq est prévue le mercredi 28 septembre 2022. (impossibilité pour l'entreprise de le faire le week-end).
- L'abri bus de la salle des fêtes a été installé, sans notice, le samedi 6 août par Michel COUTARD, François GRAVELLE, et Nicolas PARPAILLON.
- Les haies du cimetière ont été taillées. Un panneau avait été installé pour signaler les travaux d'embellissement mais celui-ci a été dérobé. Renseignements seront pris auprès de l'Agence de l'Eau pour bénéficier d'un panneau informatif sur l'aménagement du cimetière.

### **4- Décision modificative**

Mme le Maire informe le Conseil que pour permettre le règlement :

- des factures concernant la réfection des abat-sons, ou la mise aux normes du paratonnerre,
- des dernières factures concernant la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école,

il convient d'effectuer un virement à l'intérieur de la section d'investissement. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de modifier le budget primitif comme suit :

Désignation	Diminution	Augmentation
Article 21538 opération 98 (éclairage foot)	- 42 000€	
Article 2138 opération 98 (main courante foot)	- 10 000€	
Article 21318 opération 99 (abat-sons / paratonnerre)		+ 42 000€
Article 21311 opération 94 (travaux mairie)		+ 10 000€

## **5 – PLUiH : Approbation de la carte de fonctionnement hydraulique et du risque d'inondation**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat) la société Ingetec a été missionnée par la CCPV (Communauté de Communes) pour réaliser un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales sur le territoire de la commune, comprenant une cartographie du fonctionnement hydraulique et des zones présentant des risques d'inondation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver la cartographie du zonage d'aléa inondation **sous réserve des modifications** qui seront transmises à la société INGETEC.

## **6- Désignation d'un correspondant défense**

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Cette fonction n'ouvre droit à aucune rémunération supplémentaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** de désigner M. GRAVELLE François correspondant incendie et secours de La Neuville sur Oudeuil.

## **7- Proposition de devis dans le cadre du plan « France Relance Cyber »**

L'ADICO, prestataire en charge de la maintenance informatique propose un devis pour la mise en place d'une protection de la messagerie ainsi que d'un gestionnaire de mots de passe pour limiter le risque de cyber attaque. Ces prestations seront intégralement prises en charge pendant 3 ans. Le nom de domaine à créer sera gratuit pendant 4 ans.

## **8- Organisation de la fête communale**

Cette année, la fête communale qui se déroulera le samedi 10 septembre sera organisée conjointement par la municipalité et le comité des fêtes qui vient de se reformer. Un concours d'engins non motorisés fleuris est organisé. Il y aura des châteaux gonflables, des poneys, des jeux à partir de 14 heures. Le concert débutera à 18 heures et sera suivi de l'apéritif offert par la commune. Puis, une ambiance musicale (DJ) animera le barbecue.

## **9- Colis des aînés**

Des paniers tests d'une valeur de 30 € vont être demandés aux différents prestataires qui fournissent des catalogues afin de faire un choix pour le colis de fin d'année offert aux personnes âgées de plus de 65 ans.

## **10 – Questions diverses**

- 1) Contact sera pris avec le SE60 (Syndicat d'énergie) pour régler les candélabres et procéder à une coupure de l'éclairage public de 23h à 6h.
- 2) Des courriers émanant du SIRS ont été distribués aux familles qui restaient redevables de factures de cantine depuis deux ans les informant que leur enfant ne serait pas admis à la cantine à partir de la rentrée.
- 3) La prochaine commission communication aura lieu le mercredi 05 octobre à 20h.
- 4) ENVOL et les Restos du Cœur remercient la commune pour la subvention qui leur a été accordée.
- 5) Dimanche 04 septembre, l'Enduro organisé par le Beauvais moto club passera sur les chemins communaux.
- 6) Mme le Maire propose aux conseillers de réfléchir à des arrêtés insolites pour participer à un concours national.

La séance est levée à 22 heures 00.